



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 7 juin 2019

Convocation des conseillers :
le 7 juin 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 14 juin 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Luc Majerus, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 10.3.3. Crédit supplémentaire ordinaire - Egalité des chances; décision

Considérant qu'il s'agit d'un crédit supplémentaire de 4.500 € concernant la subvention supplémentaire accordée en vue de l'organisation du festival « Luxemburg Pride », suite à la décision du conseil communal en date du 29 mars 2019;

Considérant que le crédit devra être inscrit à l'article 3/230/648120/99001 « Subventions - Promotion de la diversité - Egalité des chances » du budget des dépenses ordinaires de l'exercice 2019;

Considérant qu'il sera couvert par une diminution équivalente des crédits 2019 à l'article 3/230/615100/99011 « Catalogues, imprimées et publications - Egalité des chances »;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

le crédit supplémentaire de 4.500 € concernant la subvention supplémentaire accordée en vue de l'organisation du festival « Luxemburg Pride ».

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre